

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 28/002/2006 – ÉFAI

9 janvier 2007

Informations complémentaires sur l'AU 08/07 (MDE 28/001/2007, 5 janvier 2007)

## Détention secrète / Craintes de torture / Préoccupations pour la santé

**ALGÉRIE**      **Abderhamane Mehalli (h), 29 ans**

---

Le 6 janvier, Abderhamane Mehalli a été traduit devant une autorité judiciaire à Alger, la capitale. Il a été inculpé d'appartenance à un groupe terroriste et de refus de dénonciation d'un criminel aux autorités. Ces charges semblent être liées aux contacts qu'il aurait avec son frère, Bedrane, qui a intégré un groupe armé islamiste en 1993. À l'issue de l'audience, Abderhamane Mehalli a été conduit à la prison de Serkadji, à Alger, où il est nettement moins exposé au risque d'être torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements.

Abderhamane Mehalli a été détenu onze jours sans aucun contact avec le monde extérieur, dans un lieu secret. On pense qu'il s'agissait de la caserne du *Département du renseignement et de la sécurité* (DRS), les services de renseignements de l'armée, à Alger.

Abderhamane Mehalli a comparu dans un état de santé visiblement fragile et paraissait éprouvé. Lorsque le juge l'a questionné sur ses conditions de détention, il aurait répondu avoir été torturé, ajoutant qu'il ne pouvait donner davantage de détail par crainte d'être ramené à la caserne du DRS. Des informations persistantes ont fait état de telles pratiques dans les casernes du DRS.

Abderhamane Mehalli a reconnu les accusations portées contre lui ; il y a lieu de craindre cependant qu'il ne l'ait fait sous la contrainte. Les représentants des forces de sécurité qui l'ont accompagné au tribunal l'auraient menacé de le ramener à la caserne et lui auraient promis de nouveaux sévices s'il n'« avouait » pas les faits. Abderhamane Mehalli a été assisté d'un avocat lors de sa comparution, mais il n'a pas été autorisé à le consulter avant l'audience.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International suivra l'évolution de la situation d'Abderhamane Mehalli et interviendra de nouveau en sa faveur si nécessaire.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*